

Un civil allemand travaille au bureau de poste de
Neufchâteau (Prov.Lux.) en tant qu'auxiliaire
volontaire le 22 août 1917.

Par Philippe GEUBEL

Nous allons décrire une enveloppe de la Feldpost envoyée de NEUFCHÂTEAU vers l'Allemagne par un certain Flechsig.

Au recto, nous voyons une étiquette de recommandation frappée d'une griffe bleue, sur deux lignes : NEUFCHÂTEAU / (Prov. Luxemburg). A gauche, en haut, deux mots manuscrits se lisent : Feldpost et Einschreiben (Recommandé). L'envoi est adressé à un étudiant d'un athénée, orienté sur les sciences (Realgymnasiast) de PIRNA a/ELBE en Allemagne.

A gauche, en bas, un grand cachet ovale, officiel, peu encré se lit difficilement : **Kaiserliches Deutsches Postamt Neufchâteau**. Au centre de l'estampille, l'on devine un aigle. L'envoi est affranchi au moyen d'un timbre d'occupation de 50 centimes, il est oblitéré à NEUFCHÂTEAU le 22 août 1917.

En bas, au milieu, des chiffres écrits au crayon violet se lisent : 1294.



Fig.1 : Devant de l'enveloppe recommandée, envoyée de Neufchâteau, le 22 août 1917, à destination d'un étudiant de Pirna a/Elbe en Allemagne. (Collection Luc Pierrard)

Au verso, nous voyons, en haut, le nom de l'expéditeur, écrit à l'encre bleue : Abs : Flechsig suivi du mot : **Hilfsdienstfreiwilliger** (auxiliaire volontaire) et le cachet postal d'arrivée à PIRNA, le 23 août 17.

A droite, est frappé un grand cachet administratif de couleur noire,

**KAISERLICHES POSTAMT
NEUFCHÂTEAU
(Prov. Luxemburg)**

Ce qui se traduit : Bureau de poste impérial, NEUFCHÂTEAU (Province de Luxembourg).



Fig. 2 : Dos de l'enveloppe montrant le nom de l'expéditeur, sa fonction, le cachet du bureau de poste de NEUFCHÂTEAU et le cachet d'arrivée à PIRNA (D.)

Explications :

- La Poste civile autorise l'envoi des recommandés privés par les militaires allemands ou assimilés (auxiliaires volontaires ...) à partir du 15 mai 1917, les militaires allemands ne bénéficient pas de la franchise de port pour les envois recommandés. Concernant notre envoi, l'affranchissement se calcule de la manière suivante : 1 port simple vers l'étranger = 25 c + la taxe de recommandation 25 c = 50 centimes.
- Il était obligatoire d'apposer sur l'enveloppe une marque de service ou une marque de l'unité dont le militaire dépendait. Ceci explique la présence du cachet « **Kaiserliches Postamt / Neufchâteau / (Prov.Luxemburg)** ».
- Une loi allemande du 5 décembre 1916 et qui s'intitule : **Gesetz über den vaterländischen Hilfsdienst** (Loi sur le service auxiliaire patriotique) obligeait tous les hommes âgés de 17 à 60 ans de travailler dans des entreprises d'importance militaire y compris dans l'agriculture, les soins médicaux et les services publics.
- Au royaume de Württemberg (ancien état allemand, la capitale était Stuttgart), la situation était la suivante : 116.000 hommes sont « dégagés » et remplacés par 125.000 personnes tombant sous le coup de la loi de 1916, 6% sont des adolescents et des hommes âgés de plus de 60 ans, 70 % sont des femmes.
- Le bureau de poste de NEUFCHÂTEAU, est classé par l'administration allemande en catégorie A, au mois de février 1915. Il est obligatoirement dirigé par un postier allemand. L'expéditeur de la lettre, datée du 22 août 1917, s'appelle Flechsig et travaille dans le bureau de poste. Nous ne connaissons pas son prénom qui est toujours supprimé dans la dénomination officielle du grade de la personne en question.

Le comité de secours et d'alimentation

- Le comité de secours et d'alimentation avait dans ses attributions de secourir les étrangers.

La circulaire n°78 R du 26 juillet 1916 octroie une carte de farine aux étrangers arrivés en Belgique après le 4 août 1914. Les Flechsig, de nationalité allemande, figurent sur les listes du comité de NEUFCHÂTEAU. Ce sont des civils étrangers, non militaires.

Deux Flechsig, peut-être des parents, nous sont connus.

L'un, Herbert Flechsig, apparaît sur les listes des étrangers qui ont droit à une carte de farine dès le mois de novembre 1917, il est cité jusqu'au mois de juin 1918.

L'autre, Arno Flechsig, figure aussi sur les listes des étrangers à partir du mois de novembre 1917, il rend sa carte le premier novembre 1918. Ce qui signifie qu'il quitte la commune de NEUFCHÂTEAU.

Conclusion

L'expéditeur de la lettre recommandée, envoyée de NEUFCHÂTEAU, le 22 août 1917 à destination d'un étudiant de PIRNA (D.), est un certain Flechsig. Il fait partie du personnel allemand du bureau de poste de NEUFCHÂTEAU, ce qui expliquerait la présence du cachet : « **Kaiserliches...** ». Ce patronyme figure deux fois sur les listes des étrangers aidés par le comité de secours et d'alimentation de NEUFCHÂTEAU. En 1918, à partir des mois de juin et de novembre, ces noms disparaissent. Les Flechsig quittent la commune de NEUFCHÂTEAU, ils rentrent en Allemagne. La fin de la guerre approche.

Nous remercions les philatélistes marcophiles et les historiens qui se sont associés à nos recherches.